

# VALLOUISE



# Qu'é y a dé nou ?

n° 29 - Janvier 2016

Bulletin municipal

## Le mot du Maire

L'année 2015 restera pour beaucoup comme une année de haine et de violence, de drames et de catastrophes.

Une année commencée avec les attentats contre Charlie-Hebdo et l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes à Paris; une année qui s'est achevée avec les massacres du Bataclan et du Stade de France. Dix-sept victimes ici, plus de cent trente là.

Et nos Alpes aussi ont eu leur lot de drames. Ainsi, si près de nous, le crash d'un Airbus A320 de la compagnie Germanwings, qui coûta la vie à 150 personnes. Drames auxquels viennent s'ajouter les accidents de montagne qui ont endeuillé notre vallée: trois cordées indépendantes, de deux et trois alpinistes allemands et de trois alpinistes tchèques, emportées par une avalanche le mardi 15 septembre en fin de matinée. Le bilan fut lourd: sept morts.

Une année également marquée par les affrontements électoraux en mars lors des Départementales, en décembre avec les Régionales. Là pas de morts physiques, mais des échanges qui mêlent la détestation et l'hostilité. Et laissent des traces.

Au moment d'attaquer une nouvelle année, il est assurément nécessaire et légitime de regarder ce que fut l'année précédente. Cependant, s'il faut se souvenir, je crois tout autant qu'il nous faut résolument regarder devant nous, avec optimisme et confiance. C'est ce à quoi je vous invite.

Le mois de janvier est l'occasion pour chacun de se souhaiter une année remplie de bonheur, de santé et de réussite. Pour ma part, plus que jamais, je souhaite, pour vous, vos proches et pour Vallouise, concorde et sagesse, patience et bonne volonté, réalisme et vérité. Que l'année nouvelle nous apprenne la tolérance mutuelle et le respect d'autrui, qu'elle nous donne le temps et l'envie d'échanger.

***Aussi, avec confiance et détermination, je formule le vœu simple qu'ensemble nous faisons en sorte que l'année 2016 soit bonne pour chacune et chacun d'entre vous.***

Jean Conreaux  
Maire de Vallouise

## SOMMAIRE

Page 2: *Quelle stratégie pour les finances de Vallouise*

Page 3: *En direct du Conseil municipal*

Page 4: *Le long de l'Onde*

*Signalétique*

*U.T.L.*

*Une centrale hydroélectrique*

Page 5: *La page du skieur*

Page 6: *Bloc-notes*

Page 7: *Glacier Blanc : L'équilibre est rompu*

Page 8: *En bref - État civil*

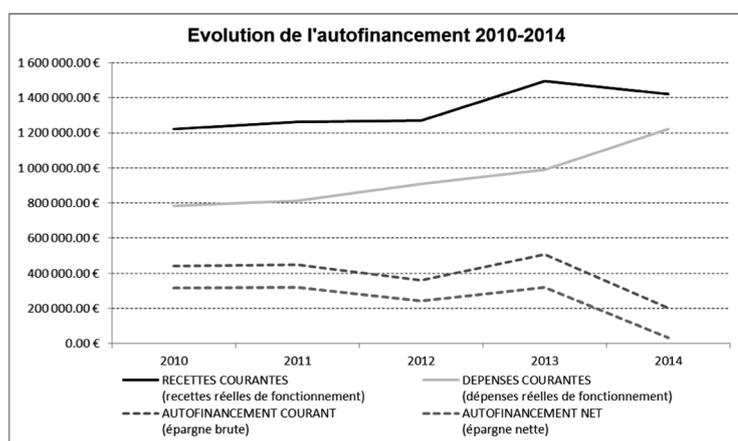
# Quelle stratégie pour les finances de Vallouise ?

Depuis plusieurs années la gestion financière des communes et de Vallouise en particulier est marquée par une double évolution, d'une part celle de l'augmentation des charges incombant à la commune et d'autre part celle de la diminution des dotations de fonctionnement versées par l'état.

**Les charges :** Entre 2011 et 2014, les charges sont passées de 815.000 € à 1.200.000 €, dont les effets les plus importants (plus de 120.000 €) sont la prise en charge de l'Office de tourisme (avec Pelvoux et les Vigneaux), la subvention pour le ski de fond (Nordic en Vallouise), et les subventions pour le SIVU qui gère la station de ski Pelvoux/Vallouise. En 2015 et 2016 cette tendance se poursuit avec en particulier la réforme du temps scolaire (année scolaire 2014 – 2015) qui impose l'organisation de temps pédagogiques (prestataires extérieurs) à la charge de la Commune, puis la mise en place du SIVOS, pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Pelvoux (année scolaire 2015-2016) « imposé » par l'Académie afin de maintenir le nombre d'enseignants pour les enfants de Pelvoux et Vallouise. Ainsi, le budget de l'école par ce double impact passe de 76.000 € en 2014 à 111.000 € en 2015 et 126.000 € en 2016, pour un nombre d'enfants stable.

Par ailleurs une analyse plus fine des budgets de fonctionnement et des comptes administratifs (le réalisé), font apparaître un accroissement continu de certaines dépenses. Ainsi, et à titre d'exemples, la consommation d'électricité a pratiquement doublé entre 2010 et 2014 (45.000 € en 2014), la contribution au SIVU est passée de 66.500 € à 113.000 €, les charges de personnel ont augmenté de 20% sur la même période.

**Les recettes :** Dans le même temps, côté recettes, la dotation globale de fonctionnement (DGF) que la Commune perçoit de l'État diminue d'environ de 20.000 à 25.000 € supplémentaires chaque année depuis 2012. En 2012 la Commune percevait 342.000 €, en 2016 la Commune percevra 256.000 €. Les recettes nouvelles induites par les charges (Office de tourisme, redevances du ski, etc.) ne compensent que partiellement ces dernières.



**Les impôts et les emprunts :** Depuis 2013, la politique menée par Vallouise a consisté à ne pas augmenter les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière, etc.) et à ne pas faire appel à de nouveaux emprunts. Ainsi, pour les remboursements d'emprunts, l'annuité 2015 était de 266.000 € dont 83.000 € d'intérêts (budget de fonctionnement) et de 183.000 € de capital (budget d'investissement). En 2016, ces remboursements seront de 224.500 € et, en 2017, hors nouveaux emprunts, de 203.000 €. C'est là la marque un réel désendettement.

**L'autofinancement :** La conséquence immédiate de cette double évolution – augmentation des charges et diminution

des recettes – est un effondrement de notre capacité d'autofinancement nette (CAF nette), c'est-à-dire de notre capacité d'investir pour l'avenir de Vallouise. De 300.000 € en 2013, la CAF nette a été de moins de 50.000 € en 2014, elle sera au mieux nulle en 2015. Et aujourd'hui, à prestations et services constants, il manque 80.000 € pour présenter un budget 2016 en équilibre.

**Quelle stratégie :** Deux approches opposées sont envisageables à court terme.

La première consiste pour la Commune à maintenir son « train de vie » et, pour présenter un budget de fonctionnement à l'équilibre, à augmenter autant que nécessaire les taux d'imposition. Certes, la capacité d'autofinancement restera très limitée. Pour investir il faudra avoir recours à l'emprunt en ciblant des projets prioritaires. La charge de la dette augmentera en proportion des emprunts réalisés. La deuxième approche, que l'on peut qualifier de « vertueuse », consiste au contraire à ne pas augmenter les taux d'imposition et par voie de conséquence à diminuer un certain nombre de dépenses jugées peu utiles, excessives ou inefficaces. L'objectif étant, au-delà de présenter naturellement un budget en équilibre, de restaurer autant que possible une légère capacité d'autofinancement.

Dans tous les cas il est clair qu'à long terme nous devons rechercher de nouvelles sources de financement si nous voulons investir pour la Vallouise.

**Conclusion :** La commission « finances » pour la préparation du budget 2016 privilégie la deuxième approche : d'une part geler les taux d'imposition, d'autre part « trouver » quelque 80.000 € dans les dépenses courantes. Ces économies qui doivent permettre de restaurer une partie de la capacité d'auto-investissement de la Commune passeront par un certain nombre de mesures à définir plus précisément et à décider : économie d'électricité, diminution des crédits affectés à des postes non stratégiques (fleurissement, feu d'artifice, cadeaux de Noël...), renégociation de certains contrats (assurances entretien...), diminution du personnel saisonnier en été, réexamen des subventions, etc.

Un travail en parallèle sera mené avec les Communes de Pelvoux et des Vigneaux en particulier pour ce qui concerne les subventions aux organismes que nous gérons en commun.

# EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois, généralement le dernier mercredi du mois. Au cours du dernier trimestre 2015, il a entre autres décisions :

✓ approuvé le déclassement et cession de l'ancienne école du Villard. Il s'agit là du bâtiment ayant abrité autrefois l'école du hameau, construit sur une parcelle de terrain d'une superficie de 87 m<sup>2</sup>. Cet ensemble, désaffecté de fait et inoccupé depuis plusieurs décennies, a fait l'objet de plusieurs projets de transformation en logements individuels qui n'ont pas été mis en œuvre en raison des coûts de réhabilitation élevés du bâtiment, aujourd'hui vétuste et très dégradé. Jean-Baptiste Martin, jeune agriculteur gérant une exploitation agricole au hameau du Villard, a proposé d'acheter à la Commune cet ensemble. Prix de vente de 70 000 €, supérieur à l'estimation des Domaines.

✓ approuvé l'acquisition de terrains sis de l'emprise du parking d'Entre-les-Aygues. Dans le cadre de la régularisation de l'emprise du parking d'Entre-les-Aygues, la Commune a proposé depuis quelques années aux propriétaires concernés d'acquérir les terrains formant l'emprise de ce parking et de sa voie d'accès. Le prix proposé par la Commune à l'ensemble des propriétaires dans ce secteur est de 1.00 € le mètre carré. Par cette délibération, la Commune a acquis 1 336 m<sup>2</sup> supplémentaires.

✓ donné un avis favorable sur le projet de modification des statuts de la communauté de Communes du Pays des Écrins.

✓ approuvé la modification du **Plan d'occupation des sols** communal, visant à procéder à la suppression de l'emplacement réservé n°19 à Grand Parcher.

✓ accepté le don de 10 300 € à la Commune de l'Association « Club Omnisports de Vallouise La Casse », destiné à être affecté au règlement des travaux de création d'un terrain multisports dans la zone de loisirs de la Casse.

✓ donné un avis favorable sur le schéma de **mutualisation de services** (services informatiques, assistance à marchés publics et affaires juridiques, gestion du personnel et comptabilité, achats de matériels informatiques ou administratifs...) avec la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

✓ accepté les termes de la convention entre Commune et Paroisse de Vallouise relative aux modalités d'utilisation et d'occupation de la **chapelle des pénitents**, qui en transfère la gestion à la Commune.

✓ décidé de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vallouise. Au vu de la faiblesse du budget annuel du CCAS de Vallouise (332.57 €, dont 200 € dévolus au secours d'urgence) et des formalités administratives que suppose son existence (élaboration d'un budget primitif et d'un compte administratif) la dissolution de cette struc-

ture, facultative dans les communes de moins de 1500 habitants, a paru opportune. Désormais, la Commune exercera directement les attributions auparavant dévolues au CCAS ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation.

✓ mis en place, comme les trois autres Communes de la vallée et avec le soutien de l'Agence Départementale de Développement Économique et Touristique, un partenariat avec l'agence « Nouveaux Territoires » en vue d'optimiser la perception de la **taxe de séjour** sur leur territoire, qui sera perçue au réel pour toutes les natures d'hébergement à titre onéreux proposés.

✓ donné son accord pour le versement d'une subvention d'équilibre à l'Association « **Nordic en Vallouise** » à qui les Communes de Pelvoux, Vallouise et les Vigneaux ont délégué la gestion du domaine nordique de la Vallouise; subvention qui s'élève à 37 089 €, correspondant à la quote-part de Vallouise de la prise en charge du déficit prévisionnel de fonctionnement pour l'hiver 2015-2016.

✓ ratifié d'une part la convention entre la Commune et la société Alpes Ski Développement relative à l'exécution des **secours sur les pistes de ski alpin et de ski de fond** et actualisé la grille des frais de secours sur lesdites pistes et, le cas échéant, pour toute intervention découlant de la pratique du ski de randonnée ou de toutes autres disciplines sur neige; d'autre part la convention entre la Commune et l'Association « Nordic en Vallouise » afin de confier à cette dernière le soin d'assurer l'organisation et la gestion des secours sur les pistes du domaine nordique.

✓ actualisé et simplifié les tarifs des **locations de salles communales** pour l'année 2016, en supprimant le distinguo entre saisons d'été et d'hiver, en rapprochant les tarifs pratiqués de ceux constatés dans les communes voisines.

✓ décidé de maintenir à leur niveau, pour l'année 2016, les tarifs des **droits de place**.

✓ décidé d'augmenter les tarifs de la **redevance eau** pour l'exercice 2016 de 5%, afin de répondre aux nécessaires besoins d'entretien du réseau d'alimentation.

✓ sollicité le classement en catégorie III de l'**Office du Tourisme de la Vallouise** auprès du Préfet des Hautes-Alpes.

✓ adopté les conventions avec la société ambulances du Fournel et avec le SDIS des Hautes-Alpes relatives à l'**évacuation des personnes victimes d'accidents sur les sites de ski alpin, ski nordique** et, le cas échéant, pour toute intervention découlant de la pratique du ski de randonnée ou de toutes autres disciplines sur neige, ainsi que pour l'évacuation des blessés par un véhicule ambulance et l'évacuation par un véhicule du SDIS.

# LE LONG DE L'ONDE

Suite aux crues des 14 et 17 septembre 2015, qui ont occasionné des dommages conséquents sur des équipements ou infrastructures bordant le torrent de l'Onde, la Commune a dû engager d'urgence des travaux, qui ont consisté, pour l'essentiel, à évacuer les embâcles générés par les crues et à restaurer et à protéger des portions de berges en différents points du torrent. Le coût de cette première tranche de travaux s'est élevé à 39 905.70 € HT (47 886.84 € TTC).



communaux, la Commune fera réaliser, en seconde urgence, des travaux de protection ou le renforcement localisé de portions de berges tant en amont du Pont des Fontaines qu'en amont et en aval du Pont des Places, pour un coût estimé de 29 160.00 € HT (34 992.00 € TTC).

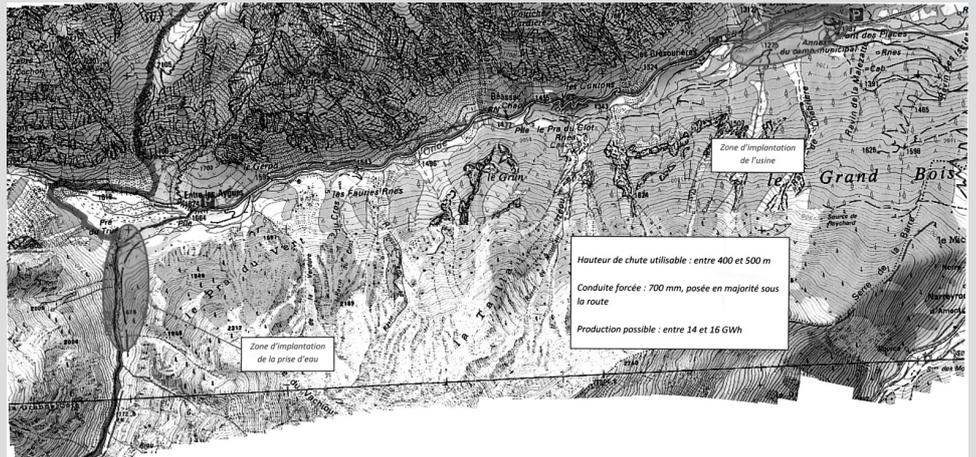
Le montant total des travaux d'urgence entrepris le long du torrent suite aux crues de septembre dernier s'élève donc à 69 065.70 € HT (82 878.84 € TTC). Le Conseil municipal a parallèlement mandaté Monsieur le

Par ailleurs et afin d'éviter que les prochaines crues ne mettent pas en péril certains équipements ou infrastructures

Maire pour faire appel à la solidarité du Département des Hautes-Alpes pour le financement desdits travaux.

## UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE

La Société d'Etudes et de Réalisations Hydroélectriques (SERHY Ingénierie) envisage de procéder à la construction d'une usine hydroélectrique qui turbinerait les eaux du torrent de la Selle afin de vendre l'électricité produite sur le réseau public de distribution d'électricité. A cette fin, la société SERHY est venue proposer son projet en mairie le 28 octobre 2015 et a transmis, par courrier en date du 16 novembre 2015, un projet de protocole d'accord portant sur ce projet à conclure entre elle et la commune. Ce protocole, qui a été adopté par l'assemblée municipale fin décembre dernier, prévoit que ladite Société procédera à ses frais à une étude de faisabilité technique, financière et environnementale, laquelle conditionnera la poursuite de ce projet. Cette étude a pour objet de permettre aux parties de prendre une décision sur la réalisation de ces projets et présenter de façon détaillée un ensemble de solutions permettant la construction de la centrale.



## UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE

Vallouise a vu fleurir au cours de l'hiver de nombreux mâts porteurs d'une nouvelle signalétique renseignant sur les bâtiments, services, commerces... de la Commune. Une même signalétique, mise en place par la Communauté de Communes, est développée dans l'ensemble des communes du Pays des Écrins. Elle viendra se substituer à la floraison des panneaux divers et variés qui jalonnent nos routes, lesquels sont donc appelés à disparaître.

La mise en place de cette signalétique demande une nécessaire adaptation, voire des corrections ici ou là. Ce sera fait dans les semaines à venir. Avis et suggestions sont les bienvenus, en lieu et place de récriminations stériles



# La page du skieur

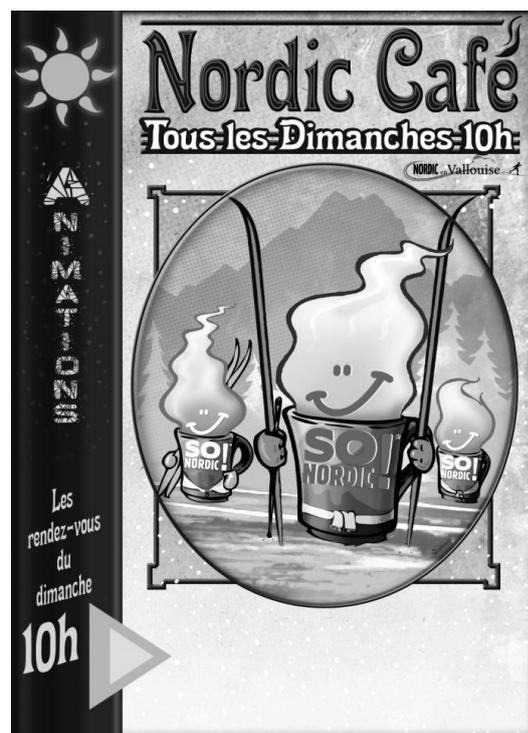
## DES NOUVELLES DU NORDIQUE

L'équipe Nordic en Vallouise s'est préparée dès décembre pour vous accueillir au mieux cet hiver : Gilles Taverna passe le volant de la dameuse à Vincent Rey, après lui avoir expliqué tous les secrets du damage ; Guillaume Caillat se partage entre dameur et pisteur ; Thomas Sicre et Myriam Puissant sont pisteurs ; Anne-Lise Adisson assure la responsabilité du site. L'équipe remercie les nombreux skieurs qui leur ont fait confiance en achetant leur Pass saison, pour Vallouise/Puy-Saint-Vincent ou pour les Alpes du Sud, espérant que la neige sera au rendez-vous tout l'hiver et s'engage à faire le maximum pour que vous puissiez bénéficier de belles pistes cet hiver.



Pour un ski nordique ludique et convivial, de nombreuses animations sont programmées, dont vous trouverez le détail auprès de l'Office du Tourisme de la Vallouise. A ne pas manquer : tous les dimanches à 10h, rendez-vous au Chalet Nordique pour le Nordic Café, l'occasion de passer un moment convivial, de découvrir chronotour, ski hockey ou fartage, et de retrouver du monde pour aller skier !

Ouverture des pistes, webcam, animations sur [www.nordicalpesdusud.com/vallouise](http://www.nordicalpesdusud.com/vallouise). Vous pouvez aussi recevoir notre lettre d'infos en nous donnant votre mail à [nordicenvallouise@gmail.com](mailto:nordicenvallouise@gmail.com).



## A LA STATION DE PELVOUX-VALLOUISE

Avant l'ouverture de la saison d'hiver, la station de Pelvoux-Vallouise a réalisé un certain nombre de travaux tendant tous à l'amélioration de l'accueil et de la sécurité des skieurs :

- + Sécurisation du chemin de liaison de Puy-Aillaud à Pelvoux, dit chemin du goitreux, par la pose tout du long d'un grillage pour éviter toute chute de pierres.
- + Mise en place d'un nouveau canon à neige en haut du Château d'eau.
- + Agrandissement de la piste de la Cabrette et implantation d'un nouveau canon à neige.
- + Réfection des peintures du hall d'accueil, changement de l'éclairage, pose d'un revêtement de sol antidérapant.
- + Création d'une salle hors sac, avec toilettes pour handicapés, dans une partie de l'ancienne supérette.

A noter : animation E.S.F./kilomètre lancé. Venez tester votre vitesse au Château d'eau/Station de Pelvoux, l'un des quatre jeudis des vacances de février de 18h15 à 21h45. Animation ouverte à tous.

## LA LIAISON PUY-SAINT-VINCENT/VALLOUISE

La piste de ski alpin permettant la liaison entre le domaine skiable de Puy-Saint-Vincent et Vallouise étant achevée, il convenait d'en confier l'exploitation à un prestataire afin de garantir son entretien et sa sécurisation.

Cet équipement, quoique relié au domaine skiable de Puy-Saint-Vincent, est situé sur le territoire de la commune de Vallouise, c'est-à-dire en dehors du périmètre de la délégation de service public concédé à la Saem des Écrins par la commune de Puy-Saint-Vincent. Par ailleurs cette nouvelle infrastructure, qui ne constitue qu'un itinéraire de liaison, se situe hors du champ concurrentiel en raison de son caractère structurellement déficitaire.

Pour ces raisons, la solution la plus efficace a été de confier l'exploitation de cette piste de liaison à la Saem des Écrins, dans le cadre d'une convention annuelle entre cette dernière et la Commune.

# LE BLOC NOTE DE A à Z

*Cette page est à conserver. Elle ambitionne de regrouper les numéros de téléphone utiles dont chacun peut avoir l'usage dans sa vie au quotidien, à travers notre territoire. Ce support papier est le jumeau du site internet de la Commune, auquel il est conseillé de se reporter car plus complet et actualisé en temps réel.*

## Banque

Distributeur automatique de billets  
Centre Bourg – Façade de la Mairie

## Bibliothèque

Salle Bonvoisin. Le mercredi de 10h30 à 12h30 et le vendredi de 18h à 19h30

## Communauté de Communes

Direction et Services : 404 avenue Général de Gaulle – BP2 – 05120 L'Argentière La Bessée

Tél. : 04 92 23 11 17 / Fax. : 04 92 23 04 09

Mail : info@cc-paysdesecrins.com

Site internet : www.cc-paysdesecrins.com

Ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

En cas de problème sur le réseau d'eau usées  
7/7 en journée : 06 81 55 48 33

## Conseil départemental

Place St-Arnoux  
CS66005 – 05008 Gap cedex  
Tél. : 04 92 40 38 01

## Conseil régional

27 Place Jules Guesde – 13002 Marseille  
Tél. : 04 91 57 50 57

## Crèche

Halte-garderie les Eterlous (Pelvoux)  
Tél. : 04.92.23.44.34

## Déchetterie

ZA Les Sablonnières  
Ouvrte tous les jours sauf dimanche et jours fériés. - Tél. : 04.92.23.12.63

## École

École primaire – R.P.I. :  
- École de Vallouise - Rue des Chambonnettes  
05290 Vallouise - Tel : 04 92 23 35 36  
- École de Pelvoux - Saint Antoine  
05340 Pelvoux - Tel : 04 92 23 42 31

## E.S.F.

Tél. : 04 92 23 34 55  
site : esf-puy-st-vincent-pelvoux.com

## Guides (Bureau des)

Tél. : 04 92 23 32 29 ou 04 92 23 32 02  
Site : guides-ecrins@orange.fr

## Impôts

Centre des impôts de Briançon  
Tél. : 04 92 21 28 42

## Mairie

Place de l'Eglise  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
Service de l'urbanisme : mardi et jeudi de 8h30 à 12h  
Tél : 04.92.23.30.19 – Fax : 04.92.23.48.60  
Mail : mairie.vallouise@wanadoo.fr  
Site : mairie-vallouise.fr

## Maison de la Justice et des Droits

23 rue de la République – Briançon.  
Tél. : 04 90 57 75 05

## Maison du Parc National des Écrins

Vallouise. Tél. : 04 92 23 32 31

## Office de tourisme

Ouvert toute l'année (voir horaires sur le site)  
Tél : 04 92 23 36 12 Fax : 04 92 23 41 44  
Mail : vallouise@paysdesecrins.com  
Site : tourisme-lavallouise.com

## Poste

Centre Bourg de Vallouise  
Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Tél. : 04 92 23 42 47

## Préfecture

28 rue Saint-Arey – CS66002 – 05011 Gap  
Tél. : 04 92 40 48 00  
Horaires :  
- Cartes Grises, Permis de Conduire, Etat-Civil, Service des Étrangers : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi en continu de 9h à 13h30.  
- Accueil des autres services : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

## Services publics

► **Archives départementales**  
22 route de Rambaud – 05000 Gap  
Tél. : 04 92 52 56 00  
► **Caisse d'Allocations familiales**  
Point d'accueil : Relais Services Publics  
12 avenue de Vallouise - 05120 L'Argentière La Bessée  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
► **E.D.F.**  
Tél. : 08.10.05.10.00  
► **France Telecom**  
Tél. : 1016  
► **O.N.F.**  
Agence départementale Hautes-Alpes  
5, rue des Silos - BP 96 - 05007 Gap Cedex

## Presbytère

Tél. : 04 92 23 30 13 ou 07 62 38 43 88

## Sous-préfecture

42 avenue de la République  
05100 Briançon  
Tél. : 04 92 25 47 47  
Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h ; mardi et jeudi : de 9h à 11h30

## Associations

Anciens combattants  
Chasseurs  
Comité des Fêtes  
E.S.V.

## Station de ski Pelvoux/Vallouise

Tél. : 04 92 23 31 48  
Site : ski-pelvoux.com

## Télévision

En cas de perturbations : 09 70 81 88 18

## Trésorerie

L'Argentière-la-Bessée : 04 92 23 10 45

## Tribunaux

- Tribunal d'instance à Gap : 04 92 40 70 23  
- TGI à Gap : 04 92 40 70 00

## Urgences

Samu : 15  
Pompiers : 18 ou 112 avec un portable  
Gendarmerie : 17 ou 04 92 23 10 20  
Veille sociale pour SDF : 115  
Centre antipoison Marseille : 04 91 75 25 25  
État des routes : 04 65 03 00 50  
Centre Hospitalier Briançon : 04 92 25 25 25  
Pharmacie Vallouise : 04 92 23 30 42

Tél. : 04 92 53 87 17

## ► Pôle Emploi

Agence Briançon - Agence généraliste  
6 avenue du Général de Gaulle  
Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 16h15/Vendredi de 8h30 à 12h30  
Tél. candidat : 3949

## ► Relais des services publics

Route de Vallouise – L'Argentière-la-Bessée : Tél. : 04.92.23.06.21

## ► S.N.C.F.

36.35 ou ter-sncf.com

# GLACIER BLANC: L'ÉQUILIBRE EST ROMPU

*Le mois dernier, la France accueillait la conférence des Nations unies sur le climat (COP21), avec pour objectif affiché d'engager l'ensemble des pays du globe à limiter le réchauffement de la planète. Témoin de ce réchauffement, dans notre vallée, le Glacier Blanc. Nous reproduisons partiellement ici, avec son aimable autorisation, un article du Parc national des Écrins, qui fait suite à une étude-bilan sur les conséquences directes de ces variations climatiques.*

Un bilan réalisé à partir d'images aériennes montre que le plus grand glacier des Alpes du Sud a perdu en moyenne près de 10 mètres d'épaisseur en douze ans, avec des différences importantes selon l'altitude. Malgré quelques épisodes de répit, le volume du glacier Blanc diminue, en réponse à l'évolution du climat. Un déséquilibre qui remonte aux années 80.

C'est une mesure qui n'est reconduite que tous les 10 à 15 ans : établir une carte précise d'un glacier pour en connaître les variations d'épaisseur sur toute la surface. Ce bilan, réalisé à partir d'images aériennes, donne la tendance à long terme du bilan de masse du glacier, c'est-à-dire de son état de santé en réponse aux changements du climat.

La dernière mesure de ce type conduite au glacier Blanc, le plus grand glacier des Alpes du Sud, datait d'octobre 2002. Elle a été reconduite en septembre 2014 à partir de photographies aériennes réalisées par l'IRSTEA pour le Parc national des Écrins. Plusieurs mois après la réalisation des images aériennes, le résultat tombe : ce sont près de 42 millions de m<sup>3</sup> d'eau que le glacier a perdu en 12 ans. Cela représente, en moyenne, entre 9 et 10 m de perte d'épaisseur sur toute sa surface.



*Photo du Glacier Blanc en 1995 (parc national des Écrins)*



*Photo du Glacier Blanc en 2015 (parc national des Écrins)*

« Si l'on n'observe que peu de changements entre 3800 m et le sommet du glacier au Dôme de neige des Écrins (4015 m), c'est vers 3000 m que le glacier a perdu plus de 10 m d'épaisseur en face du refuge des Écrins, et jusqu'à 20 m dans la chute de sérac en face du refuge du glacier Blanc » explique Emmanuel Thibert, ingénieur de recherche à IRSTEA -ETNA Grenoble.

Au niveau du front actuel du glacier, là où émerge le torrent sous-glaciaire, 90 m de glace ont disparu depuis 2002. « C'est dans les zones terminales du glacier que les changements sont les plus marqués, là où la surface du glacier a le plus diminué (48 ha en moins, soit 10 % de sa surface initiale) et la langue glaciaire s'est retirée (370 m de recul). »

Au cours des 12 dernières années, le glacier a ainsi perdu en moyenne une lame d'eau de 70 cm chaque année, soit 40% de plus de ce qu'il perdait annuellement entre 1981 et 2002. Cette perte de masse est observée depuis les années 80. Elle s'accroît depuis les années 2000 et indique que le glacier est de plus en plus en déséquilibre avec le climat.

« Les années 70-80 sont la dernière période au cours de laquelle le glacier a été à peu près en équilibre avec les conditions climatiques : son bilan de masse était équilibré, c'est-à-dire nul, les précipitations de neige accumulées l'hiver étant exactement compensées (à l'échelle du glacier) par la fonte estivale » explique Emmanuel Thibert.

Depuis le milieu des années 80, la fonte d'été a nettement augmenté en réponse à l'augmentation des températures atmosphériques. Le glacier réajuste alors son volume : son front recule et il perd de l'épaisseur, en moyenne une lame d'eau de 50 cm chaque année entre 1981 et 2002.

« Ce que nous disent ces dernières mesures, c'est que ce réajustement n'a pas suffi et que le glacier a augmenté sa perte de masse annuelle entre 2002 et 2014, certainement parce que, simultanément, le climat continue de se réchauffer. »

Si les précipitations d'hiver qui alimentent en neige le glacier à haute altitude n'ont pas beaucoup changé depuis 30 ans, ce sont surtout les conditions estivales qui expliquent cette accentuation : une fonte plus précoce au printemps, plus tardive en automne et bien plus intense au milieu de l'été.

Au glacier Blanc, la présence d'un grand bassin d'accumulation à plus de 3000 m et la variabilité inter-annuelle des conditions météorologiques font que le glacier a compté tout de même quelques années au cours desquelles il a connu des bilans excédentaires depuis 2002.

Les mesures réalisées annuellement par le Parc national des Écrins montrent qu'en 2008, 2013 et 2014 des hivers bien enneigés conjugués à des étés pas trop chauds ont permis au glacier Blanc d'augmenter légèrement son volume. Mais, la tendance à long terme, celle liée à l'évolution du climat, est bien à une diminution du volume du glacier Blanc, comme on peut l'observer pour la quasi-totalité des glaciers de l'arc alpin.

# En bref, en bref, en bref...

**Ressourcerie** – La ressourcerie La Miraille, à Saint-Martin de Queyrières, a pour but de collecter vos objets inutilisés (sur rendez-vous à domicile gratuitement ou par apport volontaire directement à la ressourcerie), de les valoriser en donnant une seconde vie à ces objets, de les redistribuer à des prix accessibles (magasin ouvert du mercredi au samedi). Attention : la ressourcerie ne récupère ni les textiles, ni l'habillement, ni les objets défectueux. Contacts : 04 92 49 62 88 ou [contact@lamiraille.org](mailto:contact@lamiraille.org)

## Se rendre à la ressourcerie



**O.T.V.** – L'Office de tourisme de la Vallouise s'est doté, au cours de son assemblée générale fin décembre, d'une nouvelle gouvernance, avec trois co-présidents : Jocelyne Blanchi-Thurat, Olivier Joseph et Jean-Marie Jourdan. Notons que l'exercice à venir devrait être pour l'O.T.V. le dernier, la nouvelle réforme territoriale imposant qu'au 1er janvier 2017 la compétence tourisme revienne obligatoirement à la communauté de communes.

**Centre socio-culturel des Écrins** – Atelier parents /enfants. Chaque mercredi, de 9h30 à 11h30, atelier d'éveil des tout-petits pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents [rue St Jean - 05120 L'Argentière La Bessée (tél. : 04 92 23 11 09/ [centre.social@cc-paysdesecrins.com](mailto:centre.social@cc-paysdesecrins.com))].

**Croix-Rouge** – La Croix-Rouge tient permanence tous les premiers jeudis de chaque mois, à la salle des Association (rdc de la salle Bonvoisin) de 10h30 à 12h00 : les 7 janvier, 4 février, 3 mars et 7 avril. Distribution de colis alimentaire, vestimentaire ...

**Conseils municipaux** – Au cours du premier trimestre 2016, le Conseil municipal se réunira à trois reprises : les mercredis 27 janvier, 24 février et 30 mars prochains, à 20h30, en Mairie. Ces dates demeurent susceptibles de changement en cas de nécessité.

**Carte YES** – La « Carte YES ! » est un dispositif géré par le Département des Hautes-Alpes dans le cadre de sa politique en direction de la jeunesse. Grâce à ce dispositif les jeunes Haut-Alpins ont la possibilité de découvrir des activités et d'accéder à des biens et des services à coût réduit. Il suffit d'être âgé de 13 ans à moins de 22 ans à la date d'achat de la carte et de résider dans les Hautes-Alpes, elle coûte 8 € et donne droit à de nombreuses réductions. Renseignements au : 04.92.40.38.00 ou [carteyes05.com](http://carteyes05.com)

**Club Écrins Trail Running** – Le Club propose pendant les vacances de février des sorties de découverte de la course à pied sur neige. Rendez-vous devant le magasin de sport Skiset à Puy-Saint-Vincent 1400, à 19 h., les mardi 9, 16, 23 février et 1er mars. Sorties gratuites. Venez avec vos baskets et lampes frontales. Infos : Muriel au 06 26 99 62 21 et Olivier 06 63 73 18 67.

**U.T.L.** – L'Université du Temps Libre de Briançon, section de Vallouise, propose pour le premier trimestre 2016 un programme particulièrement riche et varié :

- ◆ 5 février 2016 – Luc-André Biarnais (archiviste du diocèse de Gap et d'Embrun). Thème : Le clergé paroissial de Vauban à la Révolution française (XVIII<sup>e</sup> siècle).
- ◆ 11 mars 2016 – Louis Reynaud. Thème : Le Patois Haut-Alpin : une langue Occitane.
- ◆ 25 mars 2016 – Clotilde Elné. Thème : Le chanvre son histoire et sa culture dans nos vallées.

Contact pour Vallouise : Claude Altobelli, tél. 06 88 82 85 96.

**Télévision** – Interpellée de plus en plus souvent en raison de perturbations relatives à la réception de certaines chaînes de télévision, la Mairie se fait le relais de ces dysfonctionnements auprès de l'Agence Nationale des Fréquences. Cependant n'hésitez pas de votre côté à téléphoner au 09.70.81.88.18 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local).

**De la TNT à la HD** – Le 5 avril prochain la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Pour les foyers recevant la télévision par une antenne râteau et ne possédant aucun récepteur compatible avec la HD, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles [un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €], sous peine de ne plus recevoir la télévision.

**Déneigement** – Afin de faciliter le travail de nos équipes de déneigement, nous vous demandons de bien vouloir (dans la mesure du possible) utiliser les parkings et ne pas stationner sur le bord des routes.

**Arrêts neige** – Simple rappel : les arrêts neiges sur les toits sont obligatoires.

## État civil

**Nous accueillons :**

Nina DUMON née le 25 novembre à Briançon, fille de Vincent et de Lydie Boëhm

**Elle nous a quittés :**

Céline GIRAUD, épouse QUINTANA, décédée le 18 novembre à Vif (38)